

VÉRIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES DES ENGINS DE TP (VRS - VGP)

CATARINO TP

ADRESSE : 6 BIS RUE DES ARTISANS

91480 QUINCY SOUS SENART

TEL : 01 87 22 22 34 EMAIL : catarinocontroles@GMAIL.COM

Date	13 mai 2025
N° de client	1
N° de rapport	TP3-76
N° interne de contrôle	4
Prochaine vérification	13 nov. 2025

R482

Chargeuses



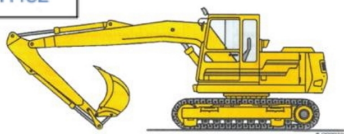
R482

Compacteur



R482

☒ Pelle



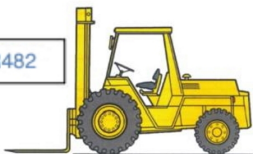
R482

Buteur



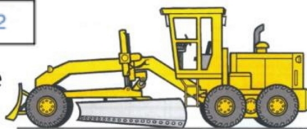
R482

Chariot
Télescopique



R482

Niveleuse



R482

Tombereau



R482

Tracto-pelle



Autres :

- ☐ Vérification de mise en service (Article R4323-22)
- ☒ Vérification générale périodique (VGP)(Article R4323-23, 24, 25, 26, 27)
- ☐ Vérification de remise en service (Article R4323-28)

Selon les articles R.4323-22 à R.4323-28 du code du travail et arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils de levage.

DOCUMENT OBLIGATOIRE REMPLI ET FOURNI

Certificat de conformité + épreuve de mise en service	Oui
Manuel d'utilisation (Article R4323-1)	Oui
Rapport(s) de vérification précédent(s) (Article L4711-1)	Oui
Carnet de maintenance (Article R4323-19, 20)	Oui
Registre de sécurité (Article R4323-26, 27)	

RESPONSABLE DE L'APPAREIL

Nom	Marco CATARINO	Société	CATARINO TP	Signature	
-----	----------------	---------	-------------	-----------	--

IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

Marque : MECALAC	MARQUE VÉHICULE
Modèle : 6 MCR	MECALAC
N° de Série : 120636	TYPE
CATÉGORIE : B1 : Pelle > 6 T	6 MWR
ACCESSOIRE(S) :	N° Immatriculation
CHARGE MAXI DE LEVAGE : 2000.0 Kg	
ANNÉE DE FABRICATION : 2018	Kilométrage
Marquage CE : Oui	
COMPTEUR HORAMÈTRE : 5928	N° du Parc
LEVAGE : Oui	

OBSERVATIONS

Si le(s) défaut(s) sont susceptibles d'engendrer un danger, il est conseillé au contrôleur de le notifier au propriétaire de l'appareil par courrier recommandé

N°	Observation(s) :

L'appareil peut-être utilisé par l'opérateur :

Oui

Une contre-visite sera obligatoire :

Non

LE CONTRÔLEUR

Nom : CATARINO/NEZZARI HANANE	Société : CATARINO TP
-------------------------------	-----------------------

Rappel : le chef d'établissement de l'appareil doit consigner le résultat des vérifications réglementaires, sur le registre de sécurité prévu à l'article L.4711-5 du code du travail et tenir à jour le carnet de maintenance prévu aux articles R.4323-19.

Conforme à la réglementation en vigueur.

CONTRÔLEUR

CATARINO TP
CATARINO/NEZZARI HANANE

N° d'agrément VGP : 00 0 0000 00

Date : 13 mai 2025

Prochaine contrôle : 13 nov. 2025

Client : CATARINO TP

MarqueMECALAC

Modèle6 MCR

N° de Série120636

Marquage CE : Oui

L'appareil peut être utilisé : Oui

Une contre visite sera obligatoire : Non

CONDITIONS PRÉALABLES A LA VÉRIFICATION

État de propreté de l'appareil satisfaisant

Oui

Charge(s) d'essai mise(s) à disposition (ou PESON)

Oui

Mise à disposition du personnel pour la conduite de l'appareil

Oui

Zone sécurisée pour les essais

Oui

TYPE DE VÉRIFICATION

Vérification de mise en service (Article R4323-22)

Vérification générale périodique (VGP)(Article R4323-23, 24, 25, 26, 27)

✓

Vérification de remise en service (Article R4323-28)

EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DE L'APPAREIL

B = Bon état D = Défaut V = Visuel F = Fonctionnel NEO = Non équipé d'origine N° = n° d'observation à reporter sur la couverture

Les points en noirs sont des défauts qui doivent être remédiés et peuvent entraîner une immobilisation de l'appareil. (✖: Défauts GRAVES qui sont la cause de nombreux accidents.)

Documents règlementaires à présenter

B D NEO V/F N°

Certificat de conformité + épreuve de mise en service

✓□□ V

Manuel d'utilisation (Article R4323-1)

✓□□ V

Rapport(s) de vérification précédent(s) (Article L4711-1)

✓□□ V

Carnet de maintenance (Article R4323-19, 20)

✓□□ V

Registre de sécurité (Article R4323-26, 27)

□□✓ V

Groupe de puissance

B D NEO V/F N°

Niveaux (huile moteur et hydr./liquide refroidissement)

✓□□ V

Protections des parties tournantes (courroies, hélices)

✓□□ V

Radiateur(s) (état général, fuites colmatage...)

✓□□ V

Pompes(s) (fuites, raccords hydrauliques)

✓□□ V

Distributeurs (rac. électriques et hydrauliques, fuites...)

✓□□ V

Joint tournant (état, étanchéité)

✓□□ V

Réservoirs (déformations, fuites, état des bouchons...)

✓□□ V

Sortie d'échappement (protégée ou inaccessible)

✓□□ V

Batteries et coupe-batterie (état et fixations)

✓□□ V/F

Capotages (fixations, fermetures, dispositifs de calage)

✓□□ V/F

Isolations phoniques des capots moteurs

✓□□ V

Châssis

B D NEO V/F N°

Mécano soudures et boulonnerie (fissures, oxydation...)

✓□□ V

Fixation contrepoids

✓□□ V

Stabilisateurs (patins, vérins, fixations, clapets)

□□✓ F

Autre dispositif :

✓□□ V/F

Avertissement des zones dangereuses

✓□□ V

Protection des flexibles à moins d'un mètre de l'opérateur

✓□□ V

Transmission

B D NEO V/F N°

Moteurs de translation et réducteurs

✓□□ V

Raccords hydrauliques

✓□□ V

Ponts – Différentiels – Cardans

□□✓ V

Train porteur

B D NEO V/F N°

Pneumatiques et jantes (usure, entailles sur les flancs)

□□✓ V

Vérins de direction (fixations, fuites...)

□□✓ V/F

Chaînes – Patin – Galets

✓□□ V

Roues folles – Barbotins – Tension de chaînes

✓□□ V/F

Autres :

□□✓ V

Organe de préhension (fourches, pince, godet, BRH...)

B D NEO V/F N°

Mécano soudures – état général – usure

✓□□ V

Articulations – axes – bagues

✓□□ V

Raccords hydrauliques

✓□□ V

Fixation de l'outil

✓□□ V/F

Attache rapide (état, fonctionnement)

✓□□ V/F

Verrouillage attache rapide

✓□□ V/F

Autre dispositif :

□□□

Poste de conduite

B D NEO V/F N°

Accès (marchepieds, poignées, garde-corps)

✓□□ V

Structure ROPS/FOPS (présence, état...)

✓□□ V

Cabine (état, vitre,...)

✓□□ V

Siège (état, réglages, fixations...)

✓□□ V/F

Ceinture de sécurité

✓□□ V/F

Essuie-glaces, lave-glaces

✓□□ V/F

Rétroviseurs

✓□□ V

Issue de secours

□□✓ V

Eclairage route/travail et gyrophare

✓□□ V/F

Avertisseur sonore (klaxon, bip de recul,...)

✓□□ F

Fonctionnement et repérage des commandes

✓□□ V/F

Tableau de bord

✓□□ V

Caméra/écran de travail

✓□□ V/F

Contacteur à clé (immobilité au démarrage et à l'arrêt)

✓□□ V/F

Dispositifs règlementaires

B D NEO V/F N°

Équipement contre l'incendie

□□✓ V

Si oui : date de la dernière vérification annuelle

Abaque(s) de charge (CMU = 2000 Kg)

✓□□ V

Indicateurs de dévers

✓□□ V/F

Indication puissance acoustique

✓□□ V/F

Valeur mesurée au décibel mètre: 99 dB

Dispositif de préhension de la machine (pour la manutention)

✓□□ V

Dispositifs d'immobilisation de la machine en cas d'incident(arrêt d'urgence à chaque poste de commande)

□□✓ V

Autre dispositif :

□□✓ V

ACCESSOIRES

Tourelle (R 4324-2 à 3, 16 à 20, 28, 40 et 41)

État général

✓□□

Embase (soudure, couronne d'orientation)

✓□□

Signalisation des zones dangereuses

✓□□

Arrêt d'urgence (coupe batterie)

□□✓

Dispositif d'annulation de pression résiduelle dans le circuit hydraulique

✓□□

Frein de tourelle

✓□□

Fonctionnement des différents systèmes de freinage

✓□□

Dispositif de blocage de tourelle en position transport

□□✓

Godet (R 4324-28)

Etat général du godet avant et/ou arrière

✓□□

Fonctionnement des clapets de sécurité

✓□□

Présence de linguets de sécurité sur les crochets

✓□□

Vérins (fixations, fuites, clapets, barre de blocage)

✓□□

Vérin de godet

✓□□

CONTRÔLEUR		PELLE (INITIAL)																	
CATARINO TP CATARINO/NEZZARI HANANE		N° d'agrément VGP : 00 0 0000 00										Rapport N° : TP3-76							
		Date : 13 mai 2025				Prochaine contrôle : 13 nov. 2025				Client : CATARINO TP									
		Marque		MECALAC		Modèle		6 MCR		N° de Série		120636							
		Marquage CE : Oui				L'appareil peut être utilisé : Oui				Une contre visite sera obligatoire : Non									
ESSAI DE FONCTIONNEMENT																			
			B	D	NEO	V/F	N°						B	D	NEO	V/F	N°		
Sécurité de démarrage			☒	☐	☐	F		Essais en charge (uniquement pour les équipements de levage de charge équipés de clapets)					☒ ☐ ☐						
Dispositif « homme mort »			☐	☐	☒	F													
Contacteur de siège			☐	☐	☒	F		Charge(s) d'essai mise(s) à disposition : 2000 Kg 1.9 m					☒ ☐ ☐						
Commande de direction			☒	☐	☐	F		Essai de fonctionnement (bruit, à-coups, vibrations...)					☒ ☐ ☐						
Direction de secours (suivant capacité)			☐	☐	☒	F		Fonctionnement des dispositifs de retenue de charge					☒ ☐ ☐						
Frein de service			☒	☐	☐	F		Réglage de l'indicateur / limiteur de charge					☒ ☐ ☐						
Frein de parc / Frein de secours			☒	☐	☐	F		Fonctionnement de l'avertisseur de surcharge					☒ ☐ ☐						
								Essai de maintien de charge (étanchéité du circuit hydr.)					☒ ☐ ☐						
								Si descente de charge excessive, indiquer le(s) vérin(s) où se situe la fuite.					☒ ☐ ☐						
								Vérin de : fleche											
								Vérin de : balancier											
EXAMENS ET ÉPREUVES																			
			Recommandé mais pas obligatoire dans le cas d'une VGP																
			Épreuve dynamique (C.M.U. + 10 % ou valeur constructeur; 15 mn recommandation VGP)											☐ ☐ ☐					
			Charge d'essai : à une distance mesurée de :											☐ ☐ ☐					
			Est-ce que les dispositifs de limitation de la surcharge se sont déclenchés ?																
			Est-ce que les dispositifs de sécurité du maintien de la charge fonctionnent ?																